

wfolep
TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**

Cont@ct
n° 7 du 1er XfWYa VfY 2014

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Retour sur nos rencontres inter-régions

Temps importants de la vie fédérale UFOLEP, ces moments d'échanges, de réflexions, d'informations, et de convivialité, contribuent à rassurer les acteurs de notre réseau sur la capacité à s'engager, innover et rebondir.

L'information sur le travail de la commission VRAC, Vie du Réseau et Accompagnement des Comités, qui, par l'élaboration d'un tableau de bord, permet une analyse fine et objective de l'évolution dans le temps de chaque structure départementale et régionale, et donc de l'ensemble de notre fédération, ouvre une réflexion sur les changements que nous pouvons apporter pour assouplir et/ou rompre la verticalité descendante de notre modèle.

Le témoignage des comités engagés dans le DEA (Dispositif Expérimental d'Accompagnement) montre pour sa part, toute la difficulté de travailler transversalement.

Interrogeons-nous aussi sur la demande d'aide de 30 de nos comités en 2014, qui nous alerte sur la fragilité de nos structures dans un contexte difficile.

Le format de ces rencontres a facilité l'expression de chacun, aussi bien sur les moments statutaires, qu'informels, tout en mêlant les contacts fructueux entre bénévoles et professionnels.

Ces inter-régions, au-delà des thèmes abordés, ont consolidé des liens entre les différents acteurs pour mieux construire ensemble l'UFOLEP de demain.

Retrouvons nous prochainement au Congrès d'Orléans pour poursuivre nos travaux.

Francette FIORENTINO
Elue nationale

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

URGENT !

L'enquête numérique : A vos claviers

Nous avons lancé en juillet dernier une enquête sur nos pratiques dans le domaine numérique. Un certain nombre d'entre vous n'ont pas encore répondu.

Il est important que vous le fassiez pour adapter nos interventions, nos outils, nos offres de formation.

Pour mémoire, cette enquête s'adresse à toutes les structures de la Ligue de l'enseignement, fédérations départementales, unions régionales, comités sportifs Ufolep et Usep...

<http://enquete-tic.assoo.org/>

Elle s'articule autour de 4 thématiques :

- Outils de communication externes (sites web, newsletters, réseaux sociaux, plateformes de partage..)
- Outils internes et collaboratifs (extranets, espaces collaboratifs...)
- Actions T.I.C.
- Le centre confédéral et le numérique

Remplir ce questionnaire vous demandera 1/4h (certaines questions n'apparaissant qu'en fonction de vos réponses précédentes). Merci de nous le consacrer !

Nous en avons impérativement besoin pour faire un état des lieux du numérique de notre réseau.

Nous comptons sur vous.

Christine Menzaghi
cmenzaghi@laligue.org
01 43 58 95 84

François Meynier
francois@laligue24.org

POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

agiva® JUSTOGYM



Nous vous proposons 2 nouveaux pendentifs Strassés.

[Découvrez-les vite sur notre site !](#)

A très bientôt.

Amandine et Séverine.

JUSTOGYM - AGIVA
Avenue de l'Europe - BP 99
59435 RONCQ Cedex
Tel : 03.20.82.67.66

www.justogym.com

E-mail : info@justogym.com
Justogym-AGIVA

COMMUNICATION

L'UFOLEP au Salon européen de l'Education 2014

Du 27 au 30 novembre, l'UFOLEP animait un stand dans le cadre de la cité de l'éducation au salon européen de l'éducation. A cette occasion une animation I danse était proposée aux visiteurs en collaboration avec le comité UFOLEP des Yvelines. Par ailleurs l'UFOLEP proposait également une pratique sportive et des démonstrations en home ball et en double dutch en partenariat avec la Fédération française de double dutch et la société Home Ball.

En parallèle le 27 novembre se tenait la 5eme édition des Trophées génération développement durable en partenariat avec la société CASALSPORT et la troisième édition du concours photos dont la thématique portait en 2014 sur Sport et Biodiversité.

Ce jury était composé de : Marilynne VIALLES en charge du Service Communication Institutionnelle et Information des Publics à l'ADEME, François LAMARQUE, Chef de projet "Stratégie nationale pour la Biodiversité" du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Didier LEHENAFF pour SV planète, Jean Pierre BERTIER responsable centre CED dans les Bouches-du-Rhône, Yannick GERS Directeur régional de la société Casalsport, Michel COEUGNIET vice-président du comité directeur national UFOLEP en charge de la communication, Laetitia ZAPPELLA chargée du développement durable à l'UFOLEP Nationale et Rosemary PAUL-CHOPIN Directrice Technique Nationale Adjointe en charge de la communication à l'UFOLEP Nationale.

Ce même jury était sollicité pour départager les photos issues du concours photos "Sport et BIOVIVERSITE", via Facebook pour le grand public et via la photothèque de l'UFOLEP pour le réseau fédéral. Au final une belle participation avec un total de 80 photos plus ou moins dans la thématique ciblée. A titre de comparaison nous sommes passés de 40 photos proposées lors de la première édition sur le développement durable à 73 en 2013 sur la thématique du PND 4.

Le jury a procédé à l'étude des photos selon une grille de lecture élaborée d'une part sur la base des deux champs « Sport société » et « Sport éducation », au regard d'une série d'indicateurs axés sur les qualités inhérentes à la prise de vue (angle, nombre de plans, contraste, orientation,...) et enfin par rapport aux items définis autour de la Biodiversité.

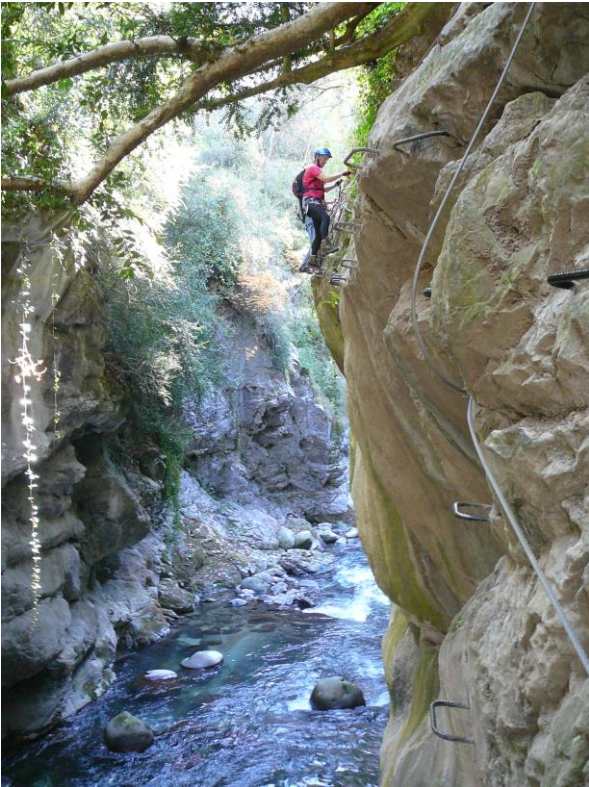
Au final 3 photos se sont démarquées, conciliant une certaine illustration de la biodiversité et les aspects techniques et esthétiques de la représentation.

Le classement final donne l'ordre suivant: à la première place la photo proposée par Yvettes DUCOS, prise de vue réalisée dans le cadre d'une randonnée pédestre réalisée en région parisienne. Un petit montage entre l'équipement sportif spécifique à la rando et des espèces végétales mises en valeur par ce biais. On y retrouve un petit côté champêtre. Elle dégage un sentiment de « bien vivre à un rythme tranquille ».

COMMUNICATION



La photo classée deuxième a été envoyée Julie DELVARRE qui a plu au jury par l'environnement présenté. Le sportif est sur la paroi dans le cadre d'une via ferrata.



COMMUNICATION

En troisième position se trouve la photo retravaillée via Photoshop de Frederic Maquaire issue de la course cycliste « la rue Saint pierre » organisée dans l'Oise.



La perspective est intéressante avec la proximité au premier plan des coquelicots, coloration reprise en arrière-plan pour une composition équilibrée.

Monsieur Lamarque représentant du Ministère de l'écologie a souligné l'intérêt de la démarche pédagogique du concours photos. Reste un grand décalage entre les représentations et ce qu'est réellement la biodiversité. Une des préconisations a été de resserrer le sujet du concours photos et de donner des clefs d'entrées plus simples par des mots clefs inhérents à la définition. (Exemple : faune, flore, portait...)

Retrouvez les photos récompensées sur <http://www.ufolep.org>

Modifications du répertoire national



✚ Délégations départementales:

- Hautes-Pyrénées :

- Délégué Départemental Ufolep-Usep : Laurent FOURCADE - 05 62 44 50 55 - ufolep-65@wanadoo.fr ou l.fourcade@fol65.fr
- Chargée de développement Ufolep : Aurélie VITELLA - 05 62 44 50 56 - contact@ufolep65.fr

- Vosges :

- Délégué départemental : ETIENNE Philippe - 07 76 97 96 26 - ufolep@fol-88.com

✚ Commissions Nationales:

- Protocole et récompenses : Paulette RONSIN, 49 rue Jules Ferry 02 800 CHARMES
Tel : 03 23 40 24 53

Retour sur le Salon européen de l'éducation 2014 – Les Trophées Génération Développement Durable UFOLEP CASALSPORT

Dans le cadre du Salon européen de l'éducation 2014, l'UFOLEP proposait la tenue du jury « Les trophées génération développement durable Casalsport- UFOLEP ».

Il s'agissait de la 5^{ème} édition avec à cette occasion une configuration du jury qui comprenait :

- Marilyne VIALLES en charge du Service Communication Institutionnelle et Information des Publics à l'ADEME,
- François LAMARQUE, Chef de projet "Stratégie nationale pour la Biodiversité" Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
- Didier LEHENAFF, Président de l'association SVPlanète,
- Jean-Pierre BERTHIER, Responsable centre CED Ligue de l'enseignement dans les Bouches-du-Rhône,
- Michel COEUGNIET, Vice-président du comité directeur national UFOLEP en charge de la communication
- Laetitia ZAPPELLA, Chargée du développement durable à l'UFOLEP Nationale,
- Yannick GERS, Directeur régional de société Casalsport,
- Rosemary PAUL-CHOPIN, Directrice Technique Nationale Adjointe en charge de la communication à l'UFOLEP Nationale

Au total 11 projets étaient en lice dont 8 issus de comités départementaux, 2 de comités régionaux et 1 seul d'une association. Au final, suite à la délibération du jury, 3 catégories se sont dessinées. La première s'illustre par les projets portés par le comité régional Ile-De-France, celui du Centre et les comités départementaux du Lot-et-Garonne et des Alpes-du-Sud. Ces quatre comités confirment pour cette nouvelle édition leur engagement solide en terme de développement durable tant au niveau de la politique du comité que de leurs événements. La seconde catégorie de projets récompense des initiatives tout aussi méritantes mais plus partielles quant à cette édition pour la couverture des trois volets du développement durable. Et enfin une troisième catégorie encourage les initiatives qui n'aspirent qu'à se déployer. Le support vidéo faisait partie intégrante de l'analyse des dossiers.

Petit tour d'horizon des projets récompensés en 2014 :

- ✚ Le « Raidy to go » du **comité régional IDF**, une troisième édition aboutie avec un cahier des charges éco-citoyen complet, une approche originale et renouvelée, une diversité d'environnements et des ateliers écoresponsables. Retrouvez la synthèse très bien réussie via la vidéo → <http://www.event.ufolep.org/raidytogo>.
- ✚ Le duathlon du **comité des Alpes de Haute-Provence** manifestation sportive enthousiaste pour désenclaver les vallées d'un territoire géographique escarpé ; un projet territorial bien ancré dans le paysage avec des partenariats privés et institutionnels et pour cette édition une belle mise en œuvre du cahier des charges éco citoyen et des supports de communication bien maîtrisés. → <http://www.duathtraillenhautebleone.sitew.fr>

Le **comité régional Centre** a pour cette édition, illustré sa démarche éco-citoyenneté via l'aboutissement d'un site internet de mutualisation en terme de matériel sportif intitulé E2M « Espace de Mutualisation du Matériel UFOLEP ». Il s'agit d'une plateforme d'échange pour permettre aux entités de déposer ou réserver du matériel par un système de contractualisation systématisée. → http://www.ufolep.mby.fr/reza/app_dev.php/site

COMMUNICATION

Le projet porté par le **comité du Lot-et-Garonne** proposait 4 journées multiactivités, réparties sur l'ensemble du territoire départemental avec Villeneuve/Lot, Marmande, Gavaudun et Agen. Chaque étape rassemblait 500 à 800 participants. Le principe des journées multiactivités était de faire découvrir et pratiquer une activité physique accessible à tous. Une belle logique territoriale avec une prise en compte du développement durable sur les deux champs d'activités « sport éducation » et sport et société » du comité.

Le projet porté par le **comité départemental du Loiret** portait sur l'organisation d'une compétition nationale VTT. Le cahier des charges proposait une charte éthique pour illustrer la prise en compte éco citoyenne. → <https://www.youtube.com/watch?v=t1U9RnWWooE>

L'expérience du **comité des Yvelines** portait sur les volets économique et social en proposant à des structures d'insertion (bénéficiaires du RSA) des créneaux d'activités physiques hebdomadaires. Un projet qualitatif à ambition humaine.

Pour le **comité de Savoie**, sa manifestation journée porte ouverte, associée au dispositif Move Week s'inscrivait dans une logique territoriale dans le cadre du challenge ECO TOUR REGIONAL de l'UFOLEP Rhône-Alpes, qui a pour dessein de regrouper des évènements éco-conçus privilégiant la performance environnementale et sociale plutôt que économique ou compétitrice.

- ✚ Le **comité de la Meuse** innovait autour de sa traditionnelle marche gourmande en lien avec la semaine du gout. A noter également l'intervention de référents de l'ONF pour sensibiliser autour de l'environnement et l'introduction de la trottinette comme moyen de locomotion.
- ✚ L'expérience du **comité du Loir et Cher** illustre le volet social en proposant à des publics en difficultés un suivi personnalisé et un accompagnement hebdomadaire pour un objectif de réinsertion. Pour ce faire un programme de séances permettait la redécouverte des activités sportives, et se ré-approprier des concepts tels que : la mobilisation personnelle, la réinsertion sociale et le dépassement de soi.
- ✚ Pour le **comité du Cher**, il s'agissait d'illustrer leur démarche conjointe avec le CREPS de BOURGES amorcée il y a 3 ans quant à l'organisation de séjours sportifs de vacances à destination des jeunes des quartiers difficiles de la ville de Bourges et de Vierzon. Ce projet "FUN CREPS" a permis une prise de conscience du DD, des règles de vie en séjours et une sensibilisation des jeunes.

Et pour terminer ce tour d'horizon varié, nous concluons sur l'initiative de l'**association de Nangis** (UFOLEP 77) qui proposait des actions de sensibilisation autour de l'alimentation équilibrée, la santé en partenariat avec les collectivités pour des publics handi valides.

Un grand merci aux participants qui se verront contacter par les agences régionales Casalsport pour la remise officielle de leurs bons d'achats. A noter l'implication à distance et/ou le soutien des entités : la Fondation Nicolas Hulot, le cabinet Atemia, WWF, Mountain Riders et le Ministère en charges de sports.

COMMUNICATION



Suite aux formations réalisées en octobre, vous trouverez ci-joint :

- Les [niveau 1](#), [niveau 2](#) actualisés
- Les contenus de formations pour la [PAO](#) et pour les [formulaires en ligne](#)
- Un guide sur le [travail collaboratif](#)
- Contenus de la web conférence sur les [évolutions du CMS V1-V2](#) (*ces évolutions sont effectives sur les sites depuis fin octobre*)

Pour rappel : ouverture du forum pour mutualiser vos bonnes pratiques et remonter vos difficultés !

<http://www.tech.ufolep.org/forum>

ATTENTION : Il ne reste que **3** places pour la Web conférence du **Jeudi 11 décembre à 14h**

Inscrivez-vous sur le [formulaire en ligne](#), merci.

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

PROGRAMMATION 2015

JURYS NATIONAUX CQP ALS

Attention ! Tous à vos agendas !

Les dates des jurys pléniers CQP ALS, organisés au siège de l'UFOLEP nationale, pour l'année 2015 seront :

- Jeudi 19 mars 2015
- Jeudi 7 mai 2015
- Jeudi 16 juillet 2015
- Jeudi 15 octobre 2015

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

BF1 A spécifique - Gymnastique Rythmique et Sportive
Les 4 janvier 2015, 15 février 2015 et 19 octobre 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GRS - BF1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les : 4 janvier 2015 à Sailly-Lez-Lannoy (59) - 15 février 2015 à Lambersart (59) - 18 octobre 2015 à Haubourdin (59)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP 2014/2015 (14 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir validé (ou en cours de validation) le Tronc Commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être titulaire du Brevet Fédéral 1^{er} Animateur GRS  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département
Contenus de formation	<p>Durée : 18 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle (code et brochure)  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Isabelle JACQUET
Coût par stagiaire	40 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> Isabelle JACQUET 7 allée des Blancs Caillos 59260 LEZENNES</p> <p> 06.11.10.93.20  i.jacquet@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>24 décembre 2014</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet) + photo  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 », qui transmet le dossier) et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie du livret de formation et de la licence 2014-2015  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**BF1 O spécifique - Gymnastique Rythmique et Sportive
Les 4 janvier et 15 février 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GRS - BF1 O Spécifique (Module Formation / Module Complémentaire)	
Date(s) et Lieu(x) du stage	<u>Module Formation</u> : Les 4 janvier (Sailly-Lez-Lannoy) et 15 février 2015 (Lambersart)	<u>Module complémentaire</u> : le 15 février 2015 à Lambersart (59)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP 2014/2015 (avoir 14 ans minimum) ✚ Avoir validé sa période probatoire ✚ Avoir participé à un Tronc Commun BF1 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du Brevet Fédéral 1^{er} degré Officiel ✚ Être capable d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association et le département 	
Contenus de formation	Durée : 14 heures / 8 heures UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)	
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive 	
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE	
Responsable formation	Isabelle JACQUET	
Coût par stagiaire	Module Formation : 30 €	Module complémentaire : 15 €
Inscriptions	Après de votre délégation départementale qui transmettra à : <ul style="list-style-type: none"> ✉ Isabelle JACQUET 7 allée des Blancs Caillos 59260 LEZENNES ☎ 06.11.10.93.20 ✉ i.jacquet@free.fr Date limite de réception des dossiers : 24 décembre 2014	
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération) ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat 	

**BF2O option JA - Gymnastique Rythmique et Sportive
Le 15 février 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GRS - BF2O option JA
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 15 février 2015 à Lambersart (59)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP 2014/2015 (avoir 18 ans minimum) ✚ Être titulaire du BF2O complet
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du Brevet Fédéral 2^{ème} degré Officiel option Juge Arbitre ✚ Être capable d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association et le département ou région ✚ Être capable d'intervenir au sein d'une équipe formation
Contenus de formation	<p>Durée : 7 heures</p> <p>UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de Formation
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Isabelle JACQUET
Coût par stagiaire	Module Formation : 15 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ Isabelle JACQUET 7 allée des Blancs Caillos 59260 LEZENNES</p> <p>☎ 06.11.10.93.20</p> <p>✉ i.jacquet@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 25 janvier 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération) ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat






**BF2O spécifique - Gymnastique Rythmique et Sportive
Les 4 janvier et 15 février 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GRS - BF2O spécifique (Module Formation)
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 4 janvier à Sailly-Lez-Lannoy(59) et 15 février 2015 à Lambersart (59)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP 2014/2015 (avoir 17 ans minimum)  Être titulaire du BF1O complet  Avoir participé à un Tronc Commun BF2
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être titulaire du Brevet Fédéral 2^{ème} degré Officiel option juge  Être capable d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association et le département ou région  Être capable d'intervenir au sein d'une équipe formation
Contenus de formation	<p>Durée : 14 heures</p> <p>UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Isabelle JACQUET
Coût par stagiaire	Module Formation : 30 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> Isabelle JACQUET 7 allée des Blancs Caillos 59260 LEZENNES</p> <p> 06.11.10.93.20</p> <p> i.jacquet@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>24 décembre 2014</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP 59/62</i> »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat






BF1 A - Gymnastique artistique
20 au 23 décembre 2014 et 10 au 11 janvier 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	BF1A complet - Gymnastique (GAF)
Dates et Lieu du stage	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le samedi 20 décembre 2014, de 13h30 à 18h30 ✚ Du dimanche 21 au mardi 23 décembre 2014, de 9h à 19h ✚ Samedi 10 janvier 2015 : 13h30 à 18h30 ✚ Dimanche 11 janvier 2015 : 10h-12h – Examens : après-midi ✚ Lieu : Gymnase COSEC (rue de l'écluse) à Vaires-sur-Marne (77)
Public et prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Avoir une licence UFOLEP 2014/2015 et avoir plus de 14 ans ✚ Avoir validé sa période probatoire, soit un stage de 20 h dans son association ✚ Justifier d'un niveau technique de pratique de la gymnastique ✚ Être capable de participer à la mise en place d'ateliers pédagogiques
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du BF1A (sous réserves de présentation du PSC1 (ou AFPS) ✚ Être capable de proposer des ateliers éducatifs pour niveaux 6, 7 et 8 ✚ Être capable d'organiser, de gérer et d'encadrer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département
Contenus de formation	<p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Tenue sportive ✚ Matériel de prise de notes et Documentation personnelle ✚ Livret de formation pour ceux qui en possèdent un
Responsable administratif	ROBERT Anthony
Responsable formation	MONDARY Vincent – 06.64.34.10.53 / vinmond@yahoo.fr
Formateurs	R. LETOURNEAU – V. MONDARY – C. HADDAD
Coût par stagiaire	90 € (stage avec les déjeuners (midi) inclus)
Inscriptions	Date limite d'inscription : lundi 15 décembre 2015
Composition du dossier d'inscription	<p>➔ 1 fiche d'inscription à envoyer par mail à :</p> <p> Comité UFOLEP de Seine-et-Marne  ufolep.usep77@orange.fr</p> <p>➔ 1 grande enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</p>
Règlement	<p><u>Pas de règlement au moment de l'inscription. Une facture sera adressée directement à l'association.</u></p> <p>Dès réception de la facture, le règlement (chèque émanant de l'association libellé à l'ordre de « UFOLEP Seine-et-Marne ») sera à envoyer à :</p> <p> UFOLEP Seine-et-Marne Maison de l'Enseignement – Impasse du Château 77000 La Rochette  01.64.87.12.62  ufolep.usep77@orange.fr</p>

**BF2A complet - Gymnastique artistique
20 au 23 décembre 2014 et 10 au 11 janvier 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	BF2A complet - Gymnastique (GAF)
Dates et Lieu du stage	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le samedi 20 décembre 2014, de 13h30 à 18h30 ✚ Du dimanche 21 au mardi 23 décembre 2014, de 9h à 19h ✚ Samedi 10 janvier 2015 : 13h30 à 18h30 ✚ Dimanche 11 janvier 2015 : 10h-12h – Examens : après-midi ✚ Lieu : Gymnase COSEC (rue de l'écluse) à Vaires-sur-Marne (77)
Public et prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Avoir une licence UFOLEP 2014/2015 et avoir plus de 16 ans ✚ Être titulaire du BF1A complet (formation et réinvestissement) ✚ Justifier d'un niveau technique de pratique de la gymnastique ✚ Être capable de participer à la mise en place d'ateliers pédagogiques
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du BF2A ✚ Être capable de proposer des ateliers éducatifs pour tous les niveaux ✚ Être capable d'organiser, de gérer et d'encadrer un projet d'animation dans l'association et le département ✚ Être capable de participer aux actions de formation
Contenus de formation	<p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Tenue sportive ✚ Matériel de prise de notes et Documentation personnelle ✚ Livret de formation pour ceux qui en possèdent un
Responsable administratif	ROBERT Anthony
Responsable formation	MONDARY Vincent – 06.64.34.10.53 / vinmond@yahoo.fr
Formateurs	R. LETOURNEAU – V. MONDARY – C. HADDAD
Coût par stagiaire	90 € (stage avec les déjeuners (midi) inclus)
Inscriptions	Date limite d'inscription : lundi 15 décembre 2015
Composition du dossier d'inscription	<p>➔ 1 fiche d'inscription à envoyer par mail à :</p> <p> Comité UFOLEP de Seine-et-Marne  ufolep.usep77@orange.fr</p> <p>➔ 1 grande enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</p>
Règlement	<p><u>Pas de règlement au moment de l'inscription. Une facture sera adressée directement à l'association.</u></p> <p>Dès réception de la facture, le règlement (chèque émanant de l'association libellé à l'ordre de « UFOLEP Seine-et-Marne ») sera à envoyer à :</p> <p> UFOLEP Seine-et-Marne Maison de l'Enseignement – Impasse du Château 77000 La Rochette  01.64.87.12.62  ufolep.usep77@orange.fr</p>

**BF2 O option 3 - Gymnastique artistique
Les 13 et 14 décembre 2014**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	BF2O option 3 - Gymnastique (GAF)
Dates et Lieu du stage	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le samedi 13 Décembre 2014, de 13h30 à 18h, à La Rochette (77) ✚ Le dimanche 14 Décembre 2014, de 9h30 à 17h, à La Rochette (77) ✚
Public et Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Avoir une licence UFOLEP 2014/2015 et avoir + de 16 ans ✚ Être titulaire du BF2O de base ou du BF2O complet ✚ Avoir jugé au moins une fois en compétition officielle au cours de la saison 2013/2014
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du BF2O option 3 : formation permettant de juger aux niveaux 1, 2 et 3 (BF2O option 3 complet) ou au niveau 3 (BF2O option 3 de base) ✚ Être capable de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département
Contenus de formation	UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle + Clé USB ✚ Livret de formation pour ceux qui en possèdent un
Responsable administratif	ROBERT Anthony
Responsable formation	DOQUOY Audrey
Formateurs	DOQUOY Audrey
Coût par stagiaire	50 € (pas de restauration, pas d'hébergement)
Inscriptions	Date limite d'inscription : lundi 8 décembre 2014
Composition du dossier d'inscription	<p>➔ 1 fiche d'inscription à envoyer à :</p> <p>✉ VAILLANT Audrey 1 rue des écureuils 77380 COMBS LA VILLE 06.22.34.39.91 audreyvaillant@hotmail.fr</p> <p>➔ 1 grande enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</p>
Règlement	<p><u>Pas de règlement au moment de l'inscription. Une facture sera adressée directement à l'association.</u></p> <p>Dès réception de la facture, le règlement (chèque émanant de l'association libellé à l'ordre de « UFOLEP Seine-et-Marne ») sera à envoyer à :</p> <p>✉ UFOLEP Seine-et-Marne Maison de l'Enseignement – Impasse du Château 77000 LA ROCHETTE 01.64.87.12.62 ufolep.usep77@orange.fr</p>

**BF 1 A spécifique – Marche nordique
Les 24 et 25 janvier 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Marche nordique – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 24 et 25 janvier 2015 au CRJS de Salbris (41)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2014/2015)  Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>)  Avoir validé une Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique aux animateurs du réseau UFOLEP identifiés par les comités.
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie – Législation – Sécurité de la pratique Environnement  Histoire – Maîtrise de la technique – Mise en situation pédagogique – Gestion de groupe
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes et documentation personnelle  Licence 2014/2015  Tenue de sport
Responsable administrative	Catherine COLOU
Responsable formation	Mohamed BENTHANANE
Formateur	Didier THEBAUTL
Coût par stagiaire	Région : 95 € (avec hébergement) – 65 € (sans hébergement) Hors région : 145 € (avec hébergement) – 115 € (sans hébergement)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> 03 38 54 02 00</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 9 janvier 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet ufolepcentre.free.fr)  1 photo obligatoire  1 chèque du montant de la formation (ordre « <i>UFOLEP Centre</i> »)  photocopie de la licence 2014-2015  1 enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat si pas d'adresse mail

**BF1A spécifique - Moto (motocross)
Les 7-8 février 2015 et 21-22 février 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Types de stage	Moto (motocross) - BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	<ul style="list-style-type: none"> ✚ 7 et 8 février 2015 à Autun (71) ✚ 21 et 22 février 2015 - lieu en fonction des inscrits
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2014/2015</i>) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire ✚ Avoir participé à un Tronc commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur 1^e degré ✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région.
Contenus de formation	<p>Formation spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et pédagogie ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive
Responsable administratif	✚ Fabrice SAUVEGRAIN
Responsable formation	✚
Formateur	✚
Coût par stagiaire	✚ 277 € (<i>hébergement et restauration compris</i>)
Inscriptions	<p>Sur le site internet de l'UFOLEP Bourgogne</p> <p style="text-align: center;">www.ufolepbourgogne.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 25 janvier 2015</p>






BF1 A spécifique - Sports Mécaniques Moto
Les 7-8 février et 1^{er} mars 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Mécaniques Moto - BF 1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 7-8 février à Liévin (62) et le 1 ^{er} mars 2015 à Fontaine-Les-C. (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2014/2015) et avoir 17 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire  Avoir son Tronc commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale  Être capable de proposer des ateliers éducatifs
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  UC AS 1-A-4.1 : Technique et Pédagogie  UC AS 1-A-4.2 : Législation  UC AS 1-A-4.3 : Sécurité et Pratique  UC AS 1-A-4.4 : Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue sportive et moto
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Jean-Claude SABLE
Formateur (s)	Michel COEUGNIET – Thérèse LE GOFF – Jean-Claude SABLE
Coût par stagiaire	45 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@lique62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>30 janvier 2015</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP 59/62</i> »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

TRONC COMMUN (pour BF1)
Le 1^{er} février 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun (BF1)
Date et lieu du stage	Le dimanche 1 ^{er} février 2015 à Amiens (80) (51 rue du Sully)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2014/2015)  Avoir validé sa période probatoire
Objectif	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation
Responsable administratif	Olivier VIVIES
Responsable formation	Olivier VIVIES
Formateurs	Olivier VIVIES
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Picardie 51 rue de Sully 80000 AMIENS</p> <p> 03.22.52.49.16 / 06.88.68.14.57</p> <p> ufolep.usep.picardie@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : 9 janvier 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Picardie</i> », qui transmet le dossier) et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2014/2015

BF1 A spécifique - Volley-ball
Les 24 janvier - 14 mars - 11 avril - 16 mai 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Volley-ball - BF 1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 24 janvier, 14 mars, 11 avril et 16 mai 2015 à Ronchin (59)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2014/2015) et avoir 17 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire  Avoir son Tronc commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale  Être capable de proposer des ateliers éducatifs
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  UC AS 1-A-4.1 : Technique et Pédagogie  UC AS 1-A-4.2 : Législation  UC AS 1-A-4.3 : Sécurité et Pratique  UC AS 1-A-4.4 : Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Philippe KUEHN
Formateur (s)	Philippe KUEHN – Dominique PREVOST
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@lique62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>17 janvier 2015</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP 59/62</i> »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**POLE PROSPECTIVE
ET DEVELOPPEMENT**

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Contact :

Pôle ressources national
Sport Education Mixités
Citoyenneté

Téléphone :

04 42 29 68 99

Mail :

prn@semc.sports.gouv.fr



INFORMATION - PUBLICATION

Agir contre les discriminations dans le sport

Le pôle ressources national « sport, éducation, mixités, citoyenneté » (PRN SEMC) vient de produire un outil centré sur la lutte contre le racisme et les discriminations dans le sport. Celui-ci se fonde sur un questionnaire réalisé et conduit par la direction départementale de la cohésion sociale de Seine-Maritime. Le PRN SEMC a souhaité s'appuyer sur cette initiative innovante pour proposer un document de portée nationale, à destination de l'ensemble des acteurs du sport. Ce document a pour finalité d'outiller « clés en main » les structures souhaitant lancer une enquête sur les discriminations dans le sport sur leur territoire, mais aussi l'ensemble des acteurs cherchant des réponses concrètes et opérationnelles face à ces questions complexes.

Il s'inscrit doublement dans les priorités ministérielles :

- préservation de l'éthique et des valeurs du sport ;
- correction des inégalités d'accès à la pratique sportive.

Ce travail poursuit plusieurs objectifs stratégiques :

- enclencher une discussion avec le mouvement sportif et l'ensemble de ses partenaires sur la question des discriminations ;
- établir un état des lieux sur la question des discriminations dans le sport ;
- lancer une dynamique territoriale pérenne sur la question des discriminations dans le sport.

Pour cela, il propose :

- des textes de références et éléments de réflexions ;
- des éléments de méthodes en reprenant le questionnaire proposé, et sa méthodologie d'administration ;
- des données de cadrage général (éléments législatifs ; éléments de définitions) ;

Le document s'adresse prioritairement aux services déconcentrés du ministère chargé des sports, aux collectivités et aux fédérations sportives.

Nous vous invitons à relayer cette information et à diffuser cet outil auprès de vos partenaires.

Le document est téléchargeable sur le site du PRN SEMC : www.semc.sports.gouv.fr



Visuel



www.justice.gouv.fr

Paris le 26 novembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministère de la Justice recrute : plus qu'une semaine pour s'inscrire au concours d'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse.

Les candidats pour devenir éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont jusqu'au 03 décembre 2014 (minuit) pour s'inscrire au concours.

DEVENIR EDUCATEUR DE LA PJJ

La DPJJ (Direction de la protection judiciaire de la jeunesse) prend en charge et encadre les mineurs qui font l'objet d'une décision de justice pour leur permettre de trouver leur place dans la société. Elle se mobilise avec tous les acteurs de la justice des mineurs pour apporter la réponse adaptée à la situation de chaque jeune qui lui est confié.

Lorsqu'un mineur commet un acte de délinquance, et sur décision d'un magistrat, les éducateurs de la PJJ s'engagent dans sa prise en charge éducative. Sur le terrain, ils mettent en œuvre les mesures éducatives dans le milieu de vie habituel des jeunes, dans les lieux de placement de la PJJ (établissement de placement éducatif, centre éducatif renforcé ou centre éducatif fermé) ou en détention.

Pour intégrer la formation d'éducateur, les candidats doivent être diplômés d'un bac + 2 ou avoir une expérience professionnelle (2 ans avec le bac, 3 ans sans le bac).

Le dossier de candidature est à télécharger sur www.metiers.justice.gouv.fr et à déposer **avant le 03 décembre 2014** dans les directions inter-régionales (les adresses et contacts sont disponibles sur le site). Une inscription en ligne via le site du ministère de la Justice est également possible.

LA FORMATION D'EDUCATEUR A L'ENPJJ

Chaque année, l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) forme à Roubaix 160 éducateurs. Sur une durée de 2 ans, la formation, rémunérée, alterne cours, conférences et stages dans les services de la PJJ (en milieu ouvert ou en placement).

Sur www.metiers.justice.gouv.fr : retrouvez le dossier d'inscription, les témoignages d'élèves, les résultats des concours

Sur www.enpjj.justice.fr : retrouvez le site de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse, ses formations, la scolarité

Contact presse – Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Hélène Suhas : 01 44 77 78 75 / helene.suhas@justice.gouv.fr

 [@ajjustice_gouv](https://twitter.com/ajjustice_gouv)

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE RECRUTE



INSCRIVEZ-VOUS Accessible à partir de Bac+2
du 27 octobre 2014 Formation rémunérée en 2 ans
au 3 décembre 2014 à l'Ecole Nationale de Protection
Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ)

Renseignements et téléchargement
du dossier d'inscription sur :
www.metiers.justice.gouv.fr / www.enpjj.justice.fr



Les formations sur le Développement Durable

Investie depuis 2002 sur le Développement Durable, l'UFOLEP a régulièrement proposé des formations sur ce sujet. En lien avec son secteur formation et la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP Nationale propose aujourd'hui différents niveaux de formation :

- Une sensibilisation au Développement Durable lors de la formation des nouveaux cadres UFOLEP (présentation du concept et des outils à disposition du réseau).
- Des outils de formation disponibles sur l'extranet à partir de Janvier 2015 (diaporama de formation niveau 1 et 2) à disposition du réseau pour la mise en place de formations locales. Dans ce cadre-là, vous pouvez également solliciter les personnes en charge du développement durable à l'UFOLEP Nationale pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces formations.
- Des formations sur des problématiques plus spécifiques du développement durable en lien avec la Ligue de l'enseignement. Cette année 6 formations vous sont proposées dans ce cadre-là :
 - o Agenda 21 : conduire une démarche de développement durable dans un établissement (fédération, école, association, centre de vacances...)
 - o Développer des actions d'éducation à l'environnement vers un développement durable auprès des établissements scolaires, notamment dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires
 - o Développement durable en milieu rural : gérer des projets multi-partenariaux
 - o Créer un jeu en ligne pour favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable
 - o Développer des actions d'éducation à l'environnement vers un développement durable autour de la biodiversité, notamment dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires
 - o Organiser des débats et actions avec des jeunes dans le cadre de la préparation à la Conférence Climat (COP 21)

Pour plus d'informations sur ces formations et sur les modalités d'inscriptions : http://blogcom.laligue.org/wp-content/uploads/2014/10/pnf_ligue_2015_liens.pdf (p.46 à 51)

Pour ces formations, veuillez notifier votre intérêt avant le 15 décembre 2014 de préférence.

Pour toute question ou renseignement, vous pouvez contacter Laetitia Zappella (lzappella.laligue@ufolep-usep.fr, 01 43 58 97 80).

COMMUNICATION



CONNAITRE LES ATTENTES DES LICENCIÉS

Le comité départemental UFOLEP de Seine-et-Marne souhaite allonger la durée de sa saison Natation, et envisage d'organiser une manifestation "eau libre" en partenariat avec la Base de Loisirs de Souppes-sur-Loing, situé dans le sud de la Seine-et-Marne, à proximité des départements du Loiret et de l'Yonne.

Avant de lancer concrètement l'organisation, un bref sondage a été créé afin de s'assurer que cette nouvelle offre répondrait bien aux attentes des licenciés.

Nous vous invitons donc à diffuser le lien du sondage à vos clubs et licenciés qui pourraient être intéressés : <http://goo.gl/forms/nA2JkBBXW1>

Merci par avance,

POLE VIE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

MANIFESTATIONS SPORTIVES HORS STADE

Ce type de manifestations sportives sont de plus en plus courantes et se diversifient.

Elles font l'objet de réglementations techniques et de sécurité spécifiques.

Vous trouverez ci-dessous des outils à destination des organisateurs afin de faciliter leurs démarches administratives et organisationnelles :

✚ Règlementation générale des manifestations sportives hors stade

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Extraits_reglement_CNCHS_-_RTS_2015_%283%29.pdf

✚ Règlement technique et de sécurité – trial

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Reglement_Type_trails.pdf

✚ Règlement technique et de sécurité type – course sur route

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Reglement_Type_course_route_%287%29.pdf

Ce travail a été réalisé par l'UFOLEP 64.



Règlements 2015

Vous trouverez, sur le site internet, les règlements des Sports Mécaniques Auto 2015 à télécharger.

Rappel

 <http://ufolep.org/>

Les règlements 2015 en lien hypertexte :

- ✚ *Règlement technique Kart Cross :*
[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Kart-Cross_2014 -
_2015.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Kart-Cross_2014_-_2015.pdf)
- ✚ *Règlement technique Poursuite sur Terre mono place :*
[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Mono_2014 -
_2015.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Mono_2014_-_2015.pdf)
- ✚ *Règlement technique Poursuite sur Terre Proto :*
http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Proto_2014_-2015.pdf
- ✚ *Règlement sportif Poursuite sur Terre et Kart Cross :*
[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Sportif_2014 -
_2015.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Sportif_2014_-_2015.pdf)
- ✚ *Règlement technique Poursuite sur Terre Tourisme :*
[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Tourisme_2014 -
_2015.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Tourisme_2014_-_2015.pdf)
- ✚ *Règles communes :*
[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8gles_Communes_2014 -
_2015.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8gles_Communes_2014_-_2015.pdf)
- ✚ *Règlement Trial 4x4 auto et buggy :*
[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Trial_2014 - 2015.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Trial_2014_-_2015.pdf)
- ✚ *Règlement sportif – épreuve de longue durée – épreuve de relais :*
[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Longue_dur%C3%A9e
e_et_Relais_2014 - 2015.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_Longue_dur%C3%A9e_et_Relais_2014_-_2015.pdf)

RASSEMBLEMENT NATIONAL DE BADMINTON



Nous vous informons que le Rassemblement National de Badminton 2015 aura lieu :

les 4 et 5 avril 2015 - le Conquet (29)

Bloquez dès à présent votre week-end...

La circulaire sera diffusée très prochainement.

TRES URGENT - TRES URGENT

ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION

APPEL A CANDIDATURES

La Commission Nationale Sportive **Sports Mécaniques Moto** recherche un Comité Départemental qui souhaiterait organiser en **2015** le :

- ❖ Rassemblement National 50 à Galet Endurance
Juillet à Septembre

Prière de faire parvenir votre candidature, ***le plus rapidement possible***, au Responsable du 50 à galet :

Lionel BALIGAND
Le Clos de l'Etoile
01340 MARSONNAS
Courriel : elio4@orange.fr

UFOLEP Nationale
3 Rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07
Courriel : imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental
- Un descriptif de la piste

N'hésitez pas à prendre contact avec Lionel BALIGAND pour tout renseignement complémentaire.

Merci.

Compte-rendu de la CNS les 29 et 30 Novembre 2014 à Bron

Présents :

C. CAHON, C. COMAS, JL HAULE, C LUQUET, JC SABLE

Participant :

T. BROUYDE, F. CEBRON, P. CHEVALIER, M. COEUGNIET, L. NADAUD, J. ROIG

RÈGLEMENT TRIAL

- **Trial à l'ancienne**

Étude des règlements particuliers existants correspondant aux 3 grands trophées sur le territoire.

Quelques modifications à faire en accord avec les régions concernées.

Présenter à nouveau ces règlements mis à jour lors de la prochaine réunion de CNS de janvier pour validation.

- **Trial moderne**

Application des RTS.

Limitation du niveau des zones à Expert 2 maximum (cf. : Championnat de France FFM Trial).

Pas de trial UFOLEP Indoor.

Les suiveurs présents doivent être titulaires d'une licence UFOLEP.

PLAN MARSHALL MOTO

- **Intervention de P. CHEVALIER, DTN UFOLEP**

Inquiétudes pour l'avenir de la moto.

Simplification des codes activités moto pour rationaliser les pratiques.

Problèmes rencontrés avec des rapports de complaisance de la part des officiels UFOLEP (et FFM !).

Coût énorme des indemnisations en cas d'accident grave qui peuvent mettre en péril l'UFOLEP toute entière.

Besoin de rationaliser les procédures afin d'être très précis dans les appellations et organisations.

Difficultés rencontrées lors du STF de Dahlain, agression du Maire, débordements dans le parc des coureurs.

Besoin de renforcer l'équipe CNS afin de répondre aux diverses sollicitations.

Il faut parvenir à améliorer notre fonctionnement, notamment vis à vis de la réglementation et du risque engendré pour la fédération.

Difficulté pour l'UFOLEP de trouver des assureurs bon marché vu le passif que nous avons engendré depuis une dizaine d'années et danger des assurances bon marché qui n'offrent pas toutes les garanties.

PROPOSITION DE GÉNÉRALISER LE RAPPORT DE CLÔTURE

Le formulaire est présent sur le site de la CNS (relecture).

Le rapport de clôture est rendu obligatoire.

Il sera transmis dans un délai maximum de 8 jours à la commission technique concernée (avec copie au comité) et exigible sur tout recours du comité départemental, régional, national, de l'assureur, de la justice, de la gendarmerie, ...

Ajouter au formulaire la liste avec émargement des officiels de la manifestation.

Annexer cette disposition au règlement général.

ORGANISATION ET PROCÉDURES

- **Procédure de diffusion de règlements et législation**

Cont@ct n°7 du 1^{er} décembre 2014

La CNS valide les règlements selon un tableau officiel arrêté ce jour.

Les règlements sont diffusés sur le site national avec un lien vers le site de la CNS (présentation suivant le tableau officiel)

- **Point sur les règlements**

Adoption de la grille générale des textes législatifs et réglementaires utiles aux activités moto.

- **Agréments**

L'agrément annuel est obligatoire pour toute pratique UFOLEP quel que soit l'assureur.

C'est un règlement UFOLEP.

Demander la validation de ces dispositions par le CD de décembre.

FORMATION

- **Formation visiteurs spécifique pour les permanents de la Fédération**

Une formation de visiteurs peut être ouverte aux professionnels de la fédération participant aux travaux de la CDSR. Les stages sont spécifiques aux professionnels

Ces professionnels pourront officier uniquement en visiteurs UFOLEP sans avoir la qualification BF1O et BF2O2.

Cette formation est obligatoire pour les professionnels voulant être qualifiés visiteurs.

- **Suivi du recyclage et de la formation initiale de visiteurs de circuits**

Les personnes ayant suivi le recyclage n'obtiennent pas de qualification particulière.

Le recyclage est obligatoire pour les visiteurs déjà qualifiés : ceux qui n'ont pas suivi ce recyclage ne pourront plus officier après le dernier recyclage prévu lors de la CNS élargie 2015.

Néanmoins il faut continuer à proposer des recyclages des visiteurs.

- **Plan de formation**

Adoption d'un organigramme pour la formation des officiels préparé par G. ARZUR.

- 1) le niveau BF2O correspond à la formation de formateurs.
- 2) le champ d'intervention des BF1O est étendu à la région.
- 3) le visiteur de circuit est titulaire d'un BF1O, il suit la formation de visiteur et obtient sa qualification après une expérience sous tutelle.

À faire valider par le pôle formation.

- **Synthèse des documents et création d'outils communs**

Les formateurs de la CNS doivent placer leurs documents utilisés en formation dans un espace Dropbox afin d'en faire une synthèse et créer des outils communs.

PRÉPARATION DES ASSISES (18 JANVIER 2015)**Programme**

- un atelier collectif le matin (1h 30) :

- les questions-réponses

- le « autrement » du sport moto UFOLEP : pratiques de loisirs, diversité des pratiques, écoles de conduite, originalités, sécurité, limitation de puissance, ...

- des ateliers thématiques l'après-midi :

- formation : restructuration, formation de formateurs, outils communs

- vitesse 50 : réglementation, cylindrées autorisées, activité 50 à galet (règlement technique), personnes ressources,

- associer des compétences, organisation des activités, ...

- formations le samedi 17: formation initiale de visiteurs de terrains et de circuits, recyclage des visiteurs de circuits, formation des référents techniques.

- préparation de l'invitation pour diffusion dans le Cont@ct du 15 décembre.

AMENAGEMENT DES CIRCUITS DE MOTO CROSS À PARTIR DE 2015

CONVENTION FFM/UFOLEP

Face à la forte sinistralité et notamment celle rencontrée en 2013 vis à vis de spectateurs, les deux fédérations ont convenu d'un commun accord qu'un aménagement des circuits de moto cross est nécessaire.

Un avenant à la convention de 2009 a été signé par les Présidents le vendredi 10 octobre 2014 afin de préciser la procédure à suivre pour envisager les aménagements nécessaires à chaque circuit.

EXPERTISE DES CIRCUITS

Une expertise sera réalisée par la FFM en collaboration avec les visiteurs UFOLEP dans le cadre de la ré-homologation quadriennale du circuit UFOLEP ou d'une nouvelle demande d'homologation.

Chaque circuit est concerné en fonction de sa date de re-homologation : en 2015, les circuits devant être ré-homologués en 2015 et ceci jusque 2018 afin d'expertiser tous les circuits.

L'expertise est basée sur les annexes aux RTS pour 2015 qui ne sont applicables que dans le cadre d'une ré-homologation ou d'une nouvelle homologation.

PROCEDURE A SUIVRE

Au cours de sa demande de ré-homologation ou d'homologation, l'association demande une visite d'expertise auprès de l'UFOLEP Nationale.

L'UFOLEP transmet les demandes à la FFM.

La FFM désigne un expert et le comité départemental UFOLEP désigne un visiteur pour réaliser une visite du circuit en présence d'un représentant de l'association.

Une fois sa visite effectuée, l'expert retourne son rapport à la FFM qui mettra en forme les différentes recommandations. Celle-ci adressera à la Direction de l'UFOLEP la liste des aménagements à prévoir (avec copie au représentant de la FFM à la Commission Départementale de la Sécurité Routière, CDSR). Aucun rapport n'est remis sur place.

Une fois les aménagements effectués, l'association transmet un courrier attestant de la réalisation des travaux à l'UFOLEP. Une copie sera transmise à la FFM.

Le représentant de la FFM en CDSR s'appuiera sur l'avis de la FFM pour la conformité du site.

APPEL POUR DEMANDE D'EXPERTISE

Une demande d'expertise doit être transmise à l'UFOLEP Nationale dans les meilleurs délais pour toute demande d'homologation ou ré-homologation en 2015.

Les comités départementaux doivent fournir la liste de leurs circuits et les dates de ré-homologation.

**DEMANDE D'EXPERTISE D'UN CIRCUIT UFOLEP
POUR L'AMENAGEMENT DES DISPOSITIFS DE SECURITE**

ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse :

N° d'affiliation UFOLEP :

PRESIDENT

Nom du Président :

Adresse :

Adresse Courriel :

Numéro de téléphone portable :

Numéro de téléphone fixe :

CIRCUIT

Nom du circuit : Coordonnées GPS :

Adresse du circuit :

Demande initiale d'homologation oui

Demande de renouvellement d'homologation oui

Date de la dernière homologation : .../.../..... Numéro :

Déclare souhaiter une expertise pour le circuit désigné ci-dessus préalablement à sa ré-homologation ou à sa 1ère homologation (à demander 6 mois au moins avant l'échéance).

L'UFOLEP se charge de transmettre cette demande à la FFM et de prendre en charges frais d'expertise.

Je serai contacté par le comité départemental UFOLEP des modalités de la visite et je m'engage à y participer ou à désigner une personne responsable de mon association.

Fait à le

Signature du Président

Cachet de l'association UFOLEP

Date, signature et cachet du Comité Départemental

Document à transmettre à :

**1. UFOLEP Sports Mécaniques Moto
par courrier – 3 rue Récamier – 75341 PARIS Cedex 07**

par mail imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

2. COMITE DEPARTEMENTAL concerné

Signature d'une convention avec le ministère en charge des sports pour le développement d'une application smartphone



Mardi 25 novembre 2014 au salon des maires, Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et Philippe Machu, Président de l'UFOLEP Nationale ont signé une convention portant sur le développement d'une application smartphone et d'un portail web communautaire Plurisport UFOLEP.

L'UFOLEP et le Ministère en charge des sports ont construit un partenariat autour de e-services visant à développer et structurer la pratique sportive du plus grand nombre. L'UFOLEP souhaite à travers ce partenariat, mettre les nouvelles technologies au service du développement de la pratique.

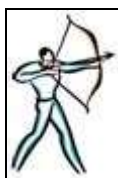
- Les publics décrocheurs, ceux qui à l'âge adulte abandonnent la pratique mais sont particulièrement à l'aise avec ces nouvelles technologies.
- Les sportifs auto-organisés, pratiquants essentiellement seuls ou en petits groupe.
- Les publics sédentaires en recherche d'activités physiques de santé et de bien-être.

A travers cette application smartphone, et ce portail web communautaire, nous pouvons leur offrir des informations sur de rendez-vous sportifs, sur le maillage des équipements comme nous pourrons les inviter sur les animations organisées par notre réseau d'associations ou leur proposer des formations.

Encourager une pratique plus sociale, renforcer une démarche associative, contribuer à l'animation des territoires.

Nous sommes heureux et fiers d'engager notre fédération dans cette démarche innovante, citoyenne et solidaire

CATEGORIES UFOLEP TIR À L'ARC



Lors des assises nationales UFOLEP de Tir à l'Arc en décembre 2013, de nouvelles catégories d'âges ont été définies pour la saison 2014 – 2015 :

Anciennes catégories	Nouvelles catégories 2014 - 2015
11/12 ans	11/12 ans
13/14 ans	13/14 ans
15/16 ans	15/16 ans
17/18 ans	17/25 ans
19/49 ans	26/49 ans
50 ans et +	50/59 ans 60 ans et +

Pour tout renseignement :
 Joël HARDY
 Responsable national UFOLEP de Tir à l'arc
 ✉ jean-joel.hardy@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DE LA CNS
PAR VISIO-CONFÉRENCE - LE 17 OCTOBRE 2014**

Présents : C. ALMANINI, C. DELORME, S. MASOTTI

Excusé : B. TARREAU (Comité Directeur)

BILAN DU NATIONAL

- **Points Positifs :**

- Les 3 lieux pour les réunions d'officiels
- Bonne organisation
- Salle bien adaptée
- Respect des horaires
- Bonne prise en compte des officiels
- Soirée agréable et temps convivial en fin de compétition

- **Points à améliorer :**

- Les délais d'inscriptions des associations
- Des soucis avec la sonorisation
- Des équipes et des duos qui arrivent au national sans avoir les documents nécessaires pour participer

BILAN DES JUGES

- Seuls 2 juges arbitres ont fait leur bilan.

- Table bleue :

Points positifs : solos 17/18 - 19/23 – 24/29.

- ✓ Ecart de point entre les juges entre 0 et 2,75 points.
- ✓ Duos 13/14 et 30 ans et + : des écarts entre 0 et 5.75
- ✓ Equipe inter génération : écarts entre 1 et 5 points.

RAPPEL :

- Dans les équipes, les remplaçants doivent être inscrits dès la phase départementale.
- Tous les juges doivent pouvoir justifier leurs notes.
- Pour qu'une difficulté soit comptée en équipe ou en duo :
 - elle doit être réalisée par toutes les participantes de l'équipe et réussie par la moitié + 1.
 - ou
 - les participantes doivent faire un mouvement de même niveau.

Si dans une équipe, elle n'est faite que par une partie, alors la difficulté ne compte pas, on prendra le mouvement de niveau le plus faible.

- Il n'existe qu'un seul référentiel pour les catégories 11 – 29 ans et un référentiel pour les + de 30 ans. Le mouvement qui n'est pas inscrit doit être situé par rapport aux autres.

ATTENTION : Les costumes doivent être identiques y compris les chaussures.

RÉFÉRENTIEL

LH ou LV avec passage au sol signifie avec un écart au sol (demi-lune roulade costale) ou un grand écart. Niveau 4.

Si c'est un lancer avec juste : je m'assois et tourne fesse au sol alors le niveau du mouvement descend de niveau. Niveau 3.

SAISON 2014-2015

VIE SPORTIVE

Twirling Bâton

- La lettre tirée au sort est le « B ».
- Le lieu du national, une seule candidature. Le national aura donc lieu à nouveau dans le Nord à Fâches Thumesnil, le 27 /28 juin 2015.

Les résultats des compétitions devront être envoyés chez Carole DELORME, 32 rue Jean Delalez 36290 OBTERRE avant le 4 mai.

ÉTUDE DES LISTINGS

Nous étudierons les catégories en novembre. Afin de savoir quelle catégorie sera divisée en solo.

DÉROGATIONS

Elles seront étudiées le 22 novembre, elles doivent donc être adressées, accompagnées du listing signé par le délégué à C. DELORME avant le 17 novembre. Sinon elles ne seront pas étudiées.

VÉRIFICATION DES INTER-GÉNÉRATION

La CNS vous demande de nous envoyer les compositions de vos équipes intergénération pour vérification.

Et si vous le voulez de l'ensemble de vos équipes, afin de vous informer des documents, qu'il vous faudra en cas de surclassement.

RAPPEL POUR LA FORMATION

Pour la validation de la formation, c'est le formateur qui le donne après plusieurs compétitions, **il faut au moins une année de jugement en double voir plus pour les départements où il n'y a que 2 ou 3 compétitions.**

Le stage de réinvestissement ou doit être validé par le formateur et le juge arbitre.

Il serait bien que les juges arbitres vérifient auprès des formateurs départementaux et de la CNS, de la formation des juges avant de élaborer la composition de leur jury lors des compétitions.

Merci aux responsables de formation de nous envoyer une liste des personnes formées.

PLAN D'ACTION 2014/2015

Nous avons fait un point sur nos actions.

Nous avons commencé à élaborer des fiches pour intervenir dans les écoles primaires. C. DELORME se charge de joindre les animateurs pour leur demander leur participation lors de la prochaine commission nationale. Elle se rapprochera du National pour leur prise en charge.

De la même manière, nous avons le projet de faire une rencontre chez les jeunes non - qualifiables pour la phase nationale.

Nous aimerions travailler sur ces 2 projets en novembre, afin de pouvoir mettre le projet de rencontre en place en 2015/2016.

DIVERS

Pour la catégorie séniors, nous allons retravailler sur celle-ci, mais pour cette année, il n'y aura pas de changement. Pas de notation ni de classement.

La zone sud demande de modifier les feuilles de juge de la catégorie 15/16 ans au niveau du tableau de la note (référentiel) : avis favorable, nous préférons faire ce changement à partir de la saison sportive 2014-2015.

ÉCHÉANCIER

22 – 23 Novembre 2014 :	Étude des dérogations, des catégories et compositions des équipes.
4 Mai 2015 :	Fin des envois des résultats des régionaux.
9 - 10 Mai 2015 :	Réunion de la CNS pour la préparation du national lieu à définir.

Appel à candidature pour le national 2016.